



Note d'information aux riverains

17 Juin 2000

info07

Circulation

L'Association avait écrit au Maire pour demander un rendez-vous concernant la circulation dans le quartier. L'Association a été longuement reçue par le Maire le 14 Juin 2000.

Un détail du résultat de cette rencontre sera adressé aux membres de l'Association.

Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Le PDU définit des principes pour tous les types de déplacements dans la région Ile de France. Nous sommes donc tous concernés puisque ces principes devraient demain être appliqués à notre quotidien.

Un document très détaillé est consultable à la Mairie. **Une enquête publique sur le sujet, déjà débutée, se termine le 13/07.**

L'enquête doit nous permettre de donner notre avis sur l'application de ces principes dans notre ville.

L'Association va mettre un ensemble de remarques dans le registre qui se trouve en Mairie.

Sur le plan individuel, vous pouvez demander :

- La mise en place d'un tramway entre Vélizy et Viroflay. Le principe est adopté, la réalisation en est lointaine.
- La suppression des lignes de cars entre Chaville-Vélizy et la gare Rive Droite et l'utilisation de navettes fréquentes desservant les trois gares.
- L'adaptation des tailles des cars à la fréquentation et à la voirie des quartiers résidentiels (petits cars propres, type Montmartrobus)
- L'incitation forte à utiliser des véhicules de transport propres,
- La non-densification autour des gares, surtout les gares dans des quartiers pavillonnaires, telle celle de Rive Droite.

Ces points nous paraissent essentiels, mais c'est, bien sûr, à chacun d'apporter ses idées. L'enquête est importante, car elle permet aux habitants de s'exprimer sur la prolifération des cars et du trafic. Peut-être qu'à force de répéter que le trafic sans cesse croissant de voitures et de cars pose un réel problème de sécurité et de qualité de vie, cela finira par être entendu.

Certaines de nos revendications lors de l'enquête publique sur le POS avaient été prises en compte. Seule la mobilisation du plus grand nombre d'entre nous peut changer positivement le cours des choses.



-----BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CHAVILLE - PARC LEFEBVRE

NOM :
Adresse :

Prénom :

Tél. (facultatif) :

J'adhère à l'Association Chaville - Parc Lefebvre :

Au titre de l'année 2000 pour un montant de - 50 F par adhérent

Règlement par chèque, à l'ordre de l'Association Chaville - Parc Lefebvre
7, Bld de la République 92370 CHAVILLE